



LA DOMBES OUVERTE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°10

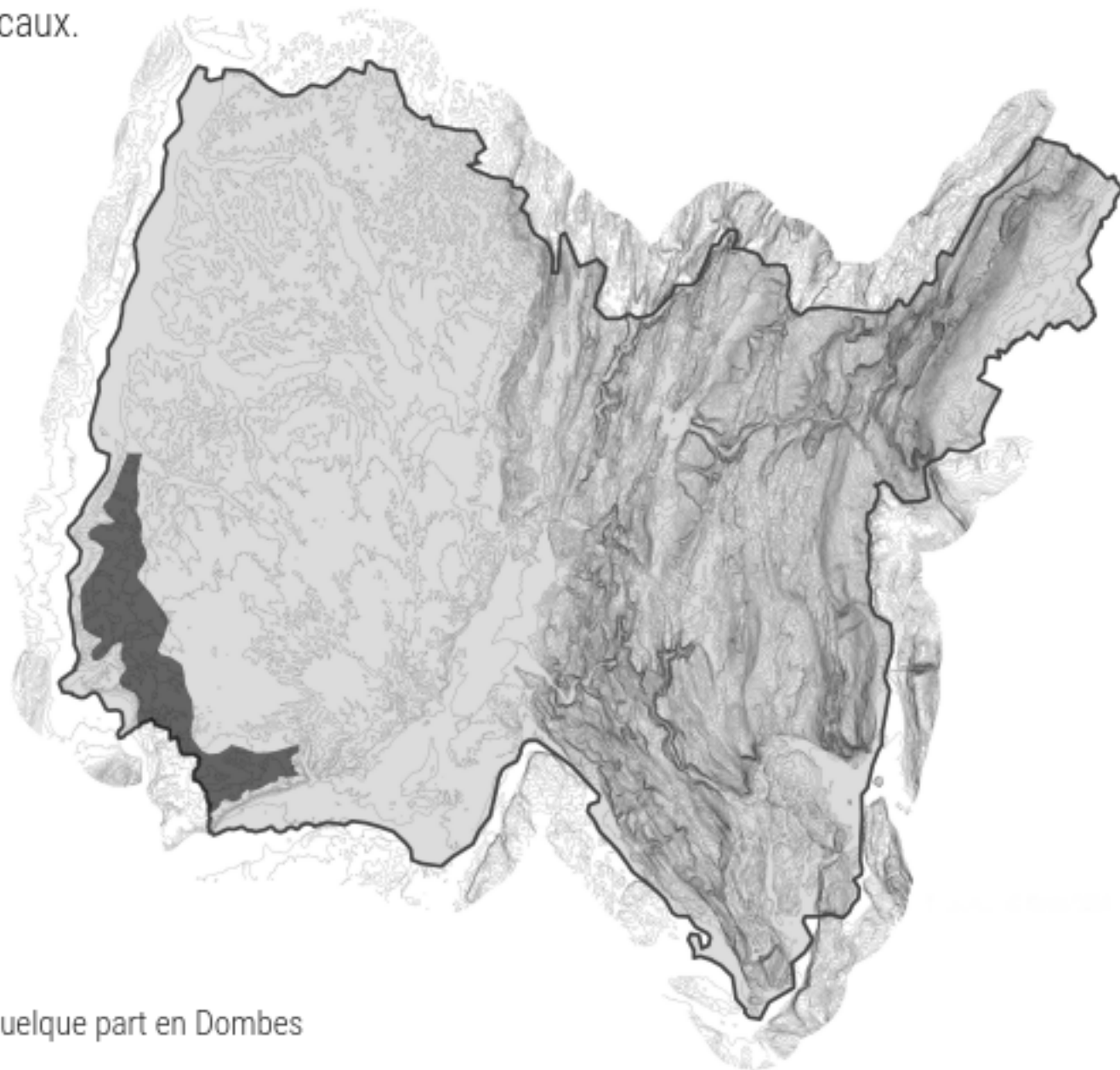


Carnet d'unité de paysage

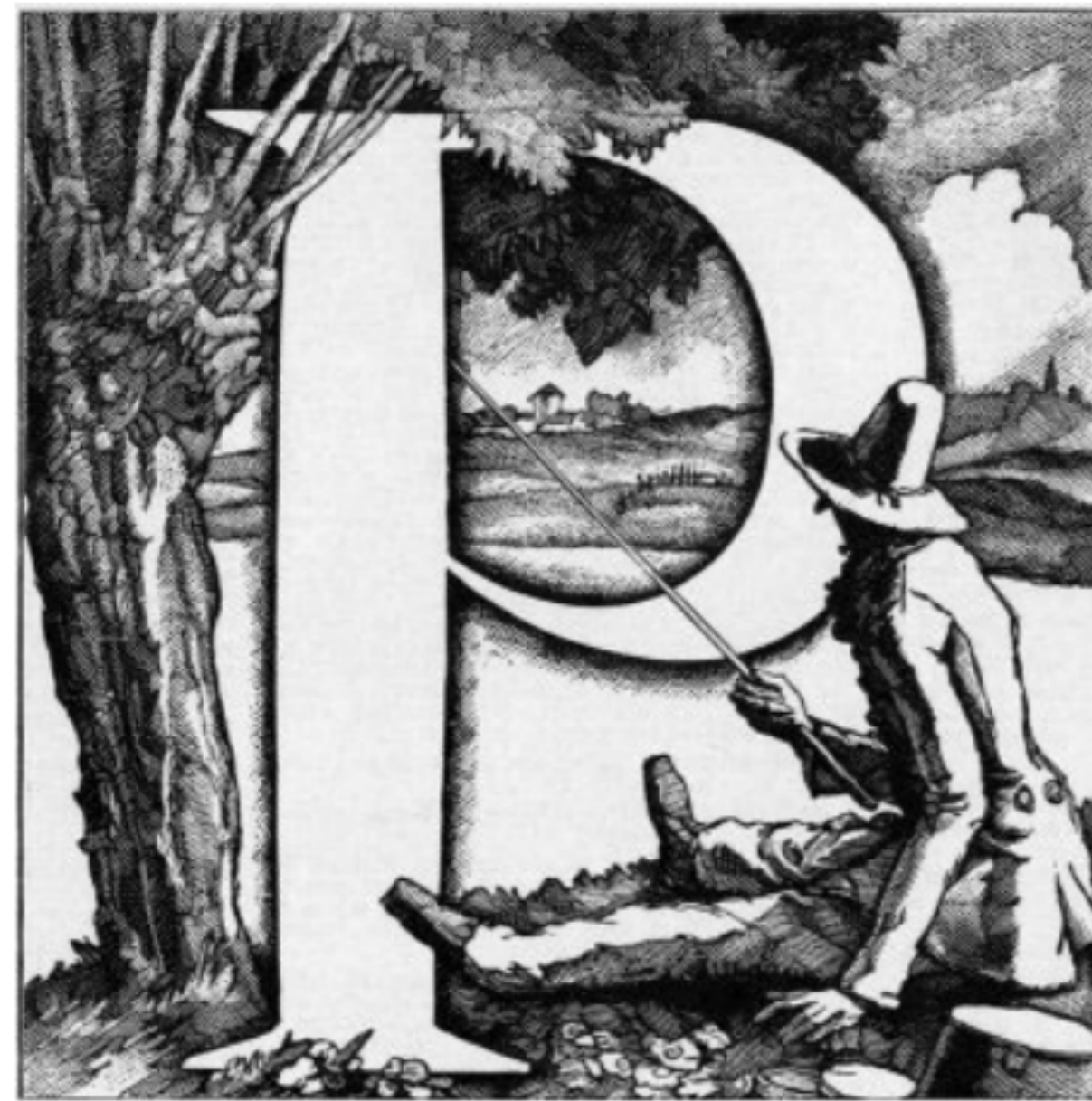
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "plateau de la Dombes".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Dombes ouverte. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

LA DOMBES
OUVERTE



Légende couverture : quelque part en Dombes



Unité de la Dombes ouverte

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain
Atlas des paysages 2018



Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation



La Dombes ouverte se situe à le rencontre de 6 unités et un département.

- au nord : la Chalaronne marque la limite entre la Plaine de Saône et la Dombes ouverte,

- à l'est et à l'ouest : la Dombes ouverte forme une frange transitoire entre les trois unités centraux du plateau dombiste à l'Est (Dombes bocagère, des étangs et forestière) et la Côtierre de la Saône représentant la fin du plateau ,

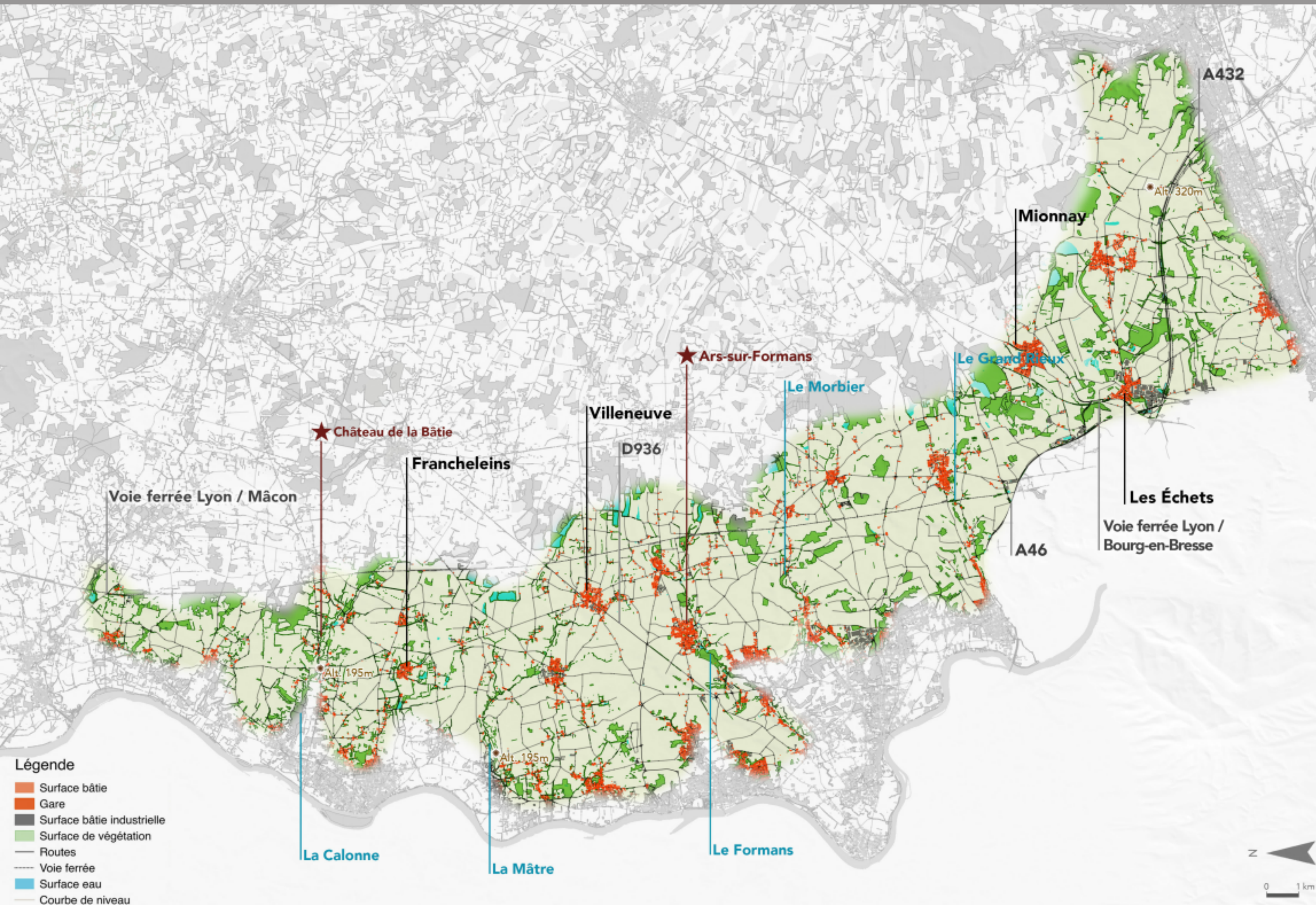
- au sud : la fin du plateau dombiste est marqué par la côtierre de l'Ain et du Rhône annonçant l'entrée dans le Pays de la Plaine de l'Ain ainsi que dans le département du Rhône et l'agglomération lyonnaise.

Comment délimiter les unités de paysage ?

La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes...

Ars-sur-Formans // Beynost // Chaleins // Chaneins // Civrieux // Fareins // Frans // La Boisse // Lurcy // Massieux // Mionnay // Miribel // Mizérieux // Mogneneins // Montceaux // Montluel // Neyron // Parcieux // Peyzieux-sur-Saône // Saint-Didier-de-Formans // Rance // Reyrieux // Sainte-Euphémie // Saint-Jean-de-Thurigneux // Saint-Maurice-de-Beynost // Savigneux // Toussieux // Tramoyes // Villeneuve

Les lacs et rivières ...

La Calonne // Le Formans // Le Grand Rieux // La Mâtre // Le Morbier

Les lieux remarquables ...

Ars-sur-Formans // Château de la Bâtie

CONNAITRE

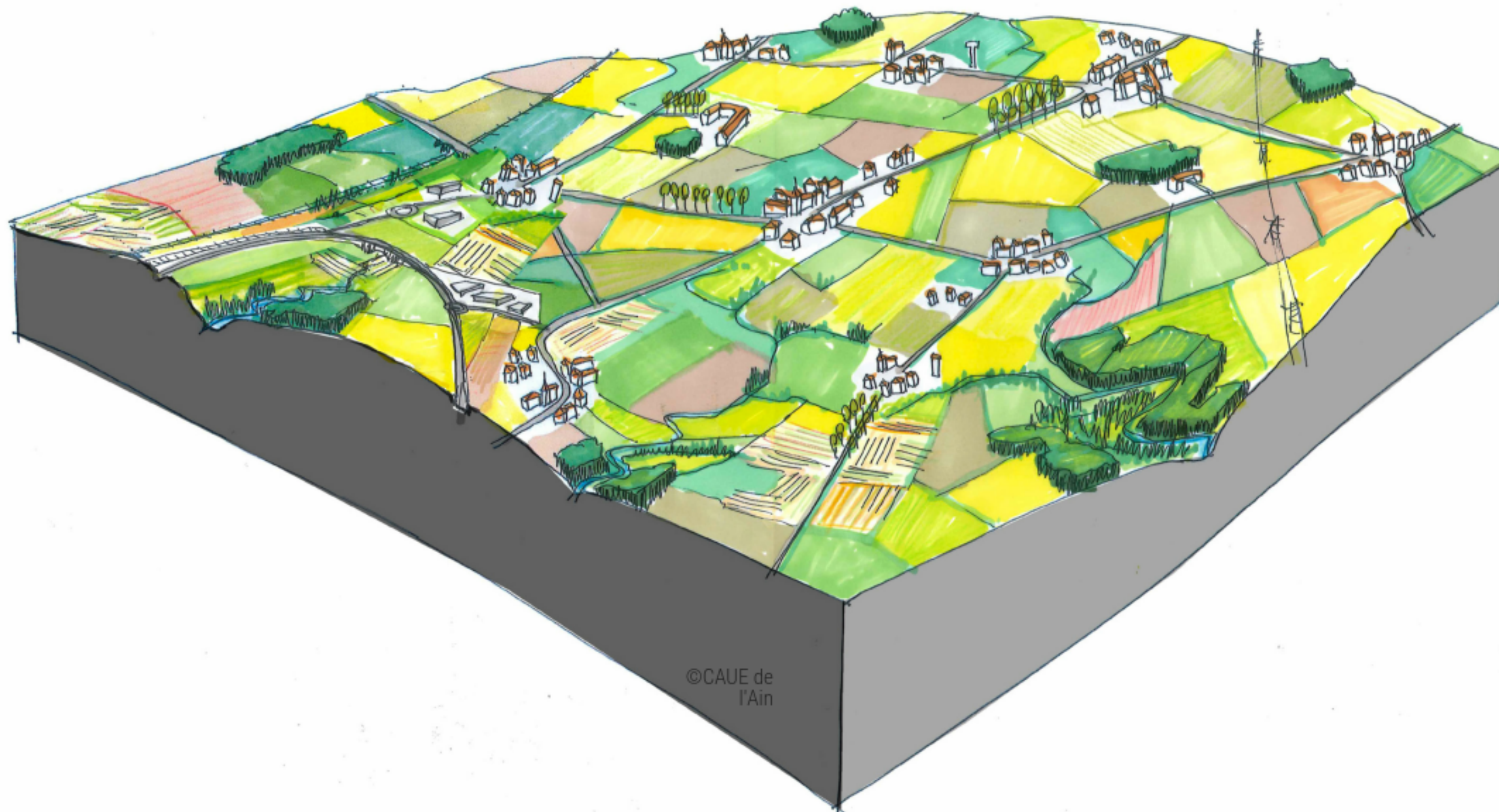
Description d'ensemble

LA DOMBES OUVERTE

- Historiquement maillés de haies, les paysages de l'extrémité ouest du plateau dombiste se sont ouverts avec le développement de grandes cultures céréalières. Les quelques vallons dessinés par les cours d'eau (Calonne, Formans, Morbier, etc.) créent des brèches, accompagnées de leurs rizières, qui contrastent avec les étendues ouvertes.

Les villages, initialement ruraux, subissent une pression foncière entraînant un étalement urbain causé par la proximité avec la Métropole Lyonnaise.

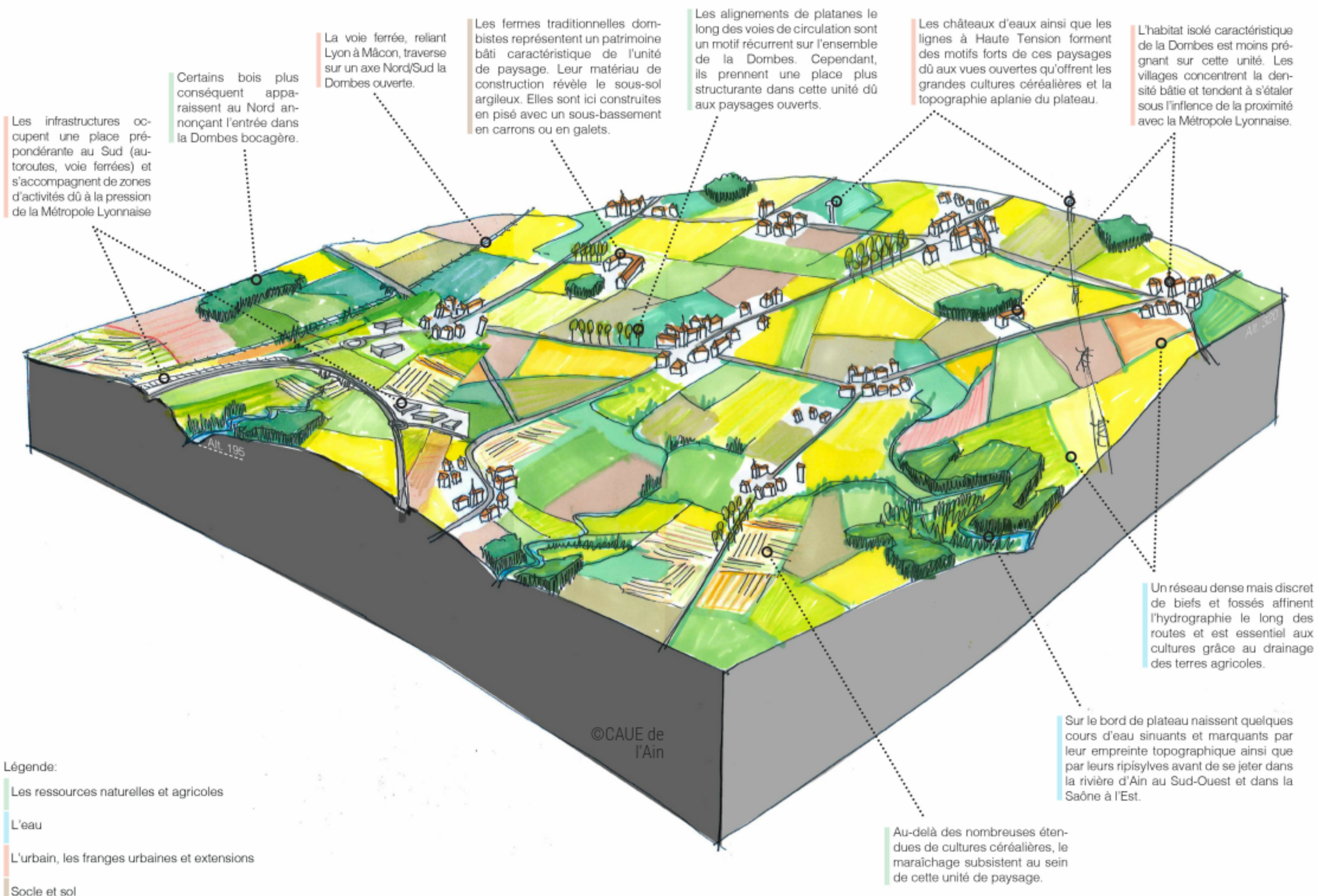
Les infrastructures autoroutières et ferroviaires, ainsi que les lignes à Haute Tension dessinent les horizons au même titre que les arrière-plans montagneux des Monts du Mâconnais et du Beaujolais. -



©CAUE de l'Ain

CONNAITRE

Description d'ensemble



Les infrastructures occupent une place prépondérante au Sud (autoroutes, voie ferrées) et s'accompagnent de zones d'activités dû à la pression de la Métropole Lyonnaise

Certains bois plus conséquent apparaissent au Nord annonçant l'entrée dans la Dombes bocagère.

La voie ferrée, reliant Lyon à Mâcon, traverse sur un axe Nord/Sud la Dombes ouverte.

Les fermes traditionnelles dombistes représentent un patrimoine bâti caractéristique de l'unité de paysage. Leur matériau de construction révèle le sous-sol argileux. Elles sont ici construites en pisé avec un sous-bassement en carrons ou en galets.

Les alignements de platanes le long des voies de circulation sont un motif récurrent sur l'ensemble de la Dombes. Cependant, ils prennent une place plus structurante dans cette unité dû aux paysages ouverts.

Les châteaux d'eau ainsi que les lignes à Haute Tension forment des motifs forts de ces paysages dû aux vues ouvertes qu'offrent les grandes cultures céréalières et la topographie aplanie du plateau.

L'habitat isolé caractéristique de la Dombes est moins prégnant sur cette unité. Les villages concentrent la densité bâtie et tendent à s'étaler sous l'influence de la proximité avec la Métropole Lyonnaise.

Un réseau dense mais discret de biefs et fossés affine l'hydrographie le long des routes et est essentiel aux cultures grâce au drainage des terres agricoles.

Sur le bord de plateau naissent quelques cours d'eau sinueux et marquants par leur empreinte topographique ainsi que par leurs ripisylves avant de se jeter dans la rivière d'Ain au Sud-Ouest et dans la Saône à l'Est.

Au-delà des nombreuses étendues de cultures céréalières, le maraîchage subsiste au sein de cette unité de paysage.

- Légende:
- Les ressources naturelles et agricoles
 - L'eau
 - L'urbain, les franges urbaines et extensions
 - Socle et sol

©CAUE de l'Ain

CONNAITRE

Traits et portrait - Les corps de ferme marquent le paysage. Leurs allés plantées et/ou arbres en haut-jet viennent soutenir les reliquats de l'ancien bocage



CONNAITRE

Traits et portrait - Les grandes cultures de céréales tiennent le paysage ouvert, et quelques châteaux d'eau servent de points de repère



CONNAITRE

Traits et portrait - Un plateau ouvert, rythmé par des parcelles agricoles, des bois, des routes plantés dessinent un paysage plein d'histoires



CONNAITRE

Traits et portrait - Les zones humides ont été progressivement remplacées par des cultures. Le maïs gourmand en eau y trouve sa place, pour combien de temps ? Les alignements d'arbres forment d'importants repères dans le paysage



CONNAITRE





Traits et portrait - L'habitat, anciennement dispersé s'est répandu subissant l'influence foncière des grandes agglomérations à proximité



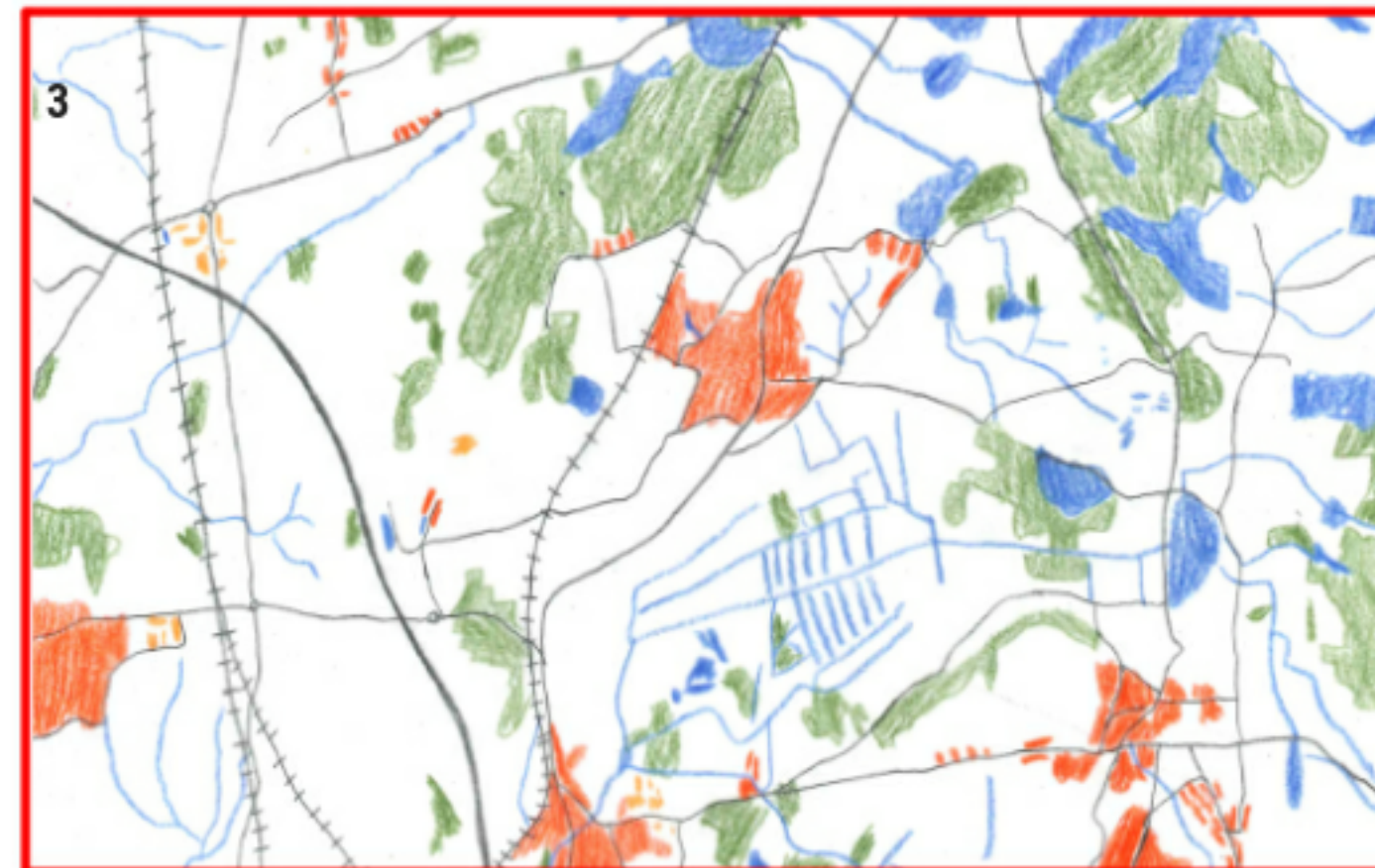
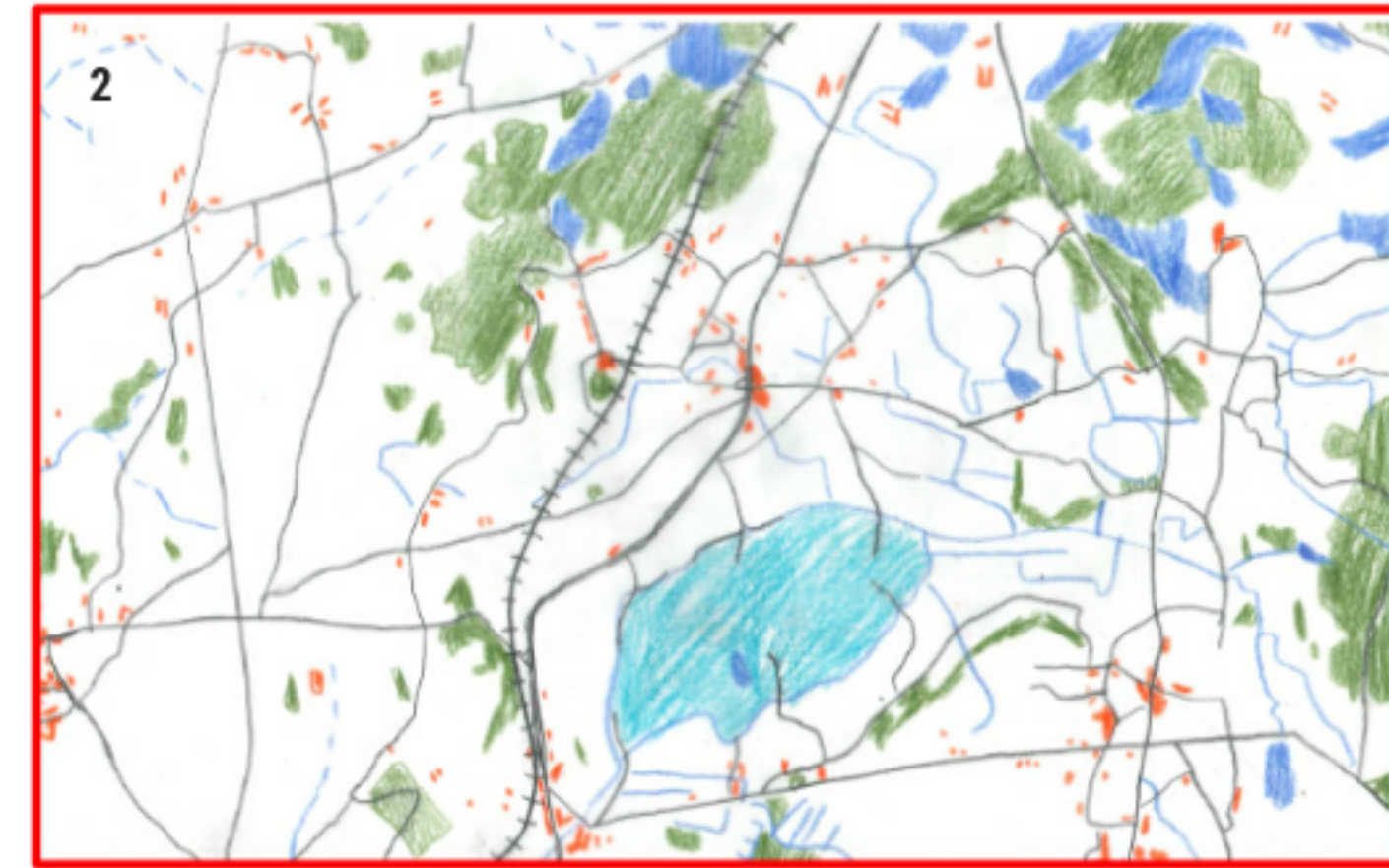
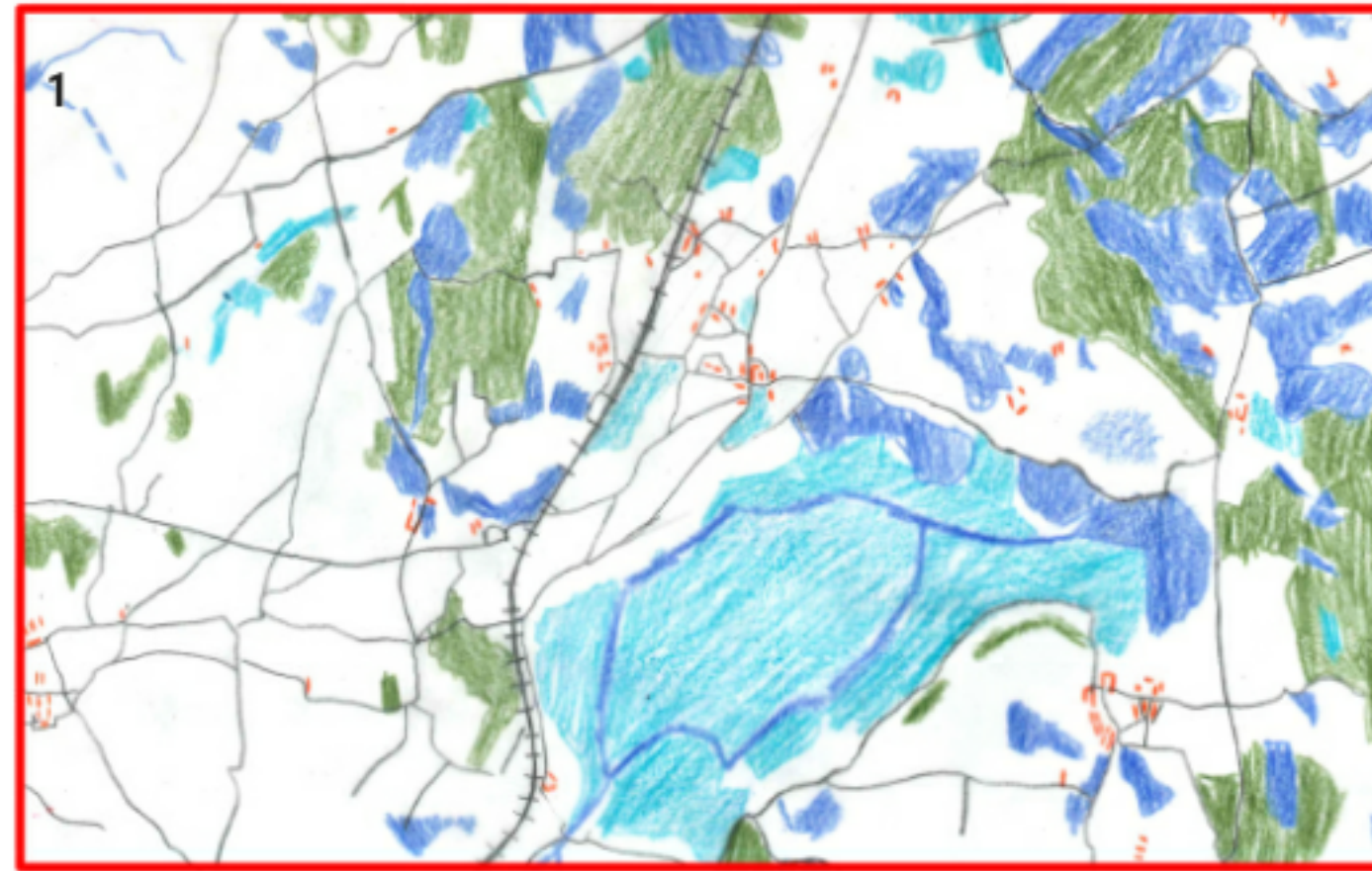
Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

Légende

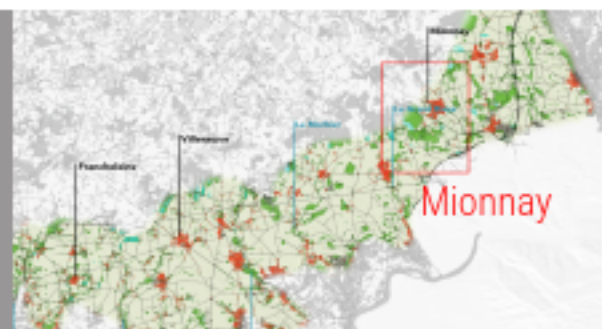
-  Infrastructures de transport
-  Surface bâtie et industrielle
-  Surface boisée
-  Rivières et points d'eau
Zone humides

Les cartes attestent que le marais des Echets et ses étangs associés ont progressivement disparu. Laissant place aux grandes cultures.
Entre 1950 et aujourd'hui, la voie TGV et l'autoroute ont lacéré la topographie.
L'urbanisation, sous pression Lyonnaise s'est largement étalée.



Et demain ?

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir :

Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :

Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité !

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables. Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisiez votre PLU ou élaborez votre PLUI, vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

- A définir ensemble si vous le souhaitez -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com